

L'an deux mil vingt le 13 octobre à 20h00, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier GESLIN.

Date de la convocation : Lundi 5 octobre 2020

Présents : Didier Geslin, Clémence Dunais, Sophie Pajot, Lucie Camus, Cécilia Grenaille, Marie-Paule Merceron, Lucien Texier, Claudette Palluaud, Josiane Touchet-Oger, Martine Pierru, Patrick Tirand

Absente représentée : Christian Vignaud Par Clémence Dunais

Absente excusée : Clara Fortuna

Invité : Frédéric Gloria

Secrétaire de séance : Clémence Dunais

Approbation du compte rendu du CA du mardi 22 septembre 2020

Abstention	Contre	Pour
0	0	12

2020 – 01 – 10 : Décisions modificatives

Monsieur le Président informe les membres du CCAS qu'il convient d'élaborer des décisions modificatives sur le budget annexe du CLSH

Dépenses	
Chapitre – Article – Opération	Montant
011 – 60623 – Alimentation	- 10,00
65 – 658 – Charges diverses de gestion courante	+ 10,00
011 – 6247 – Transports collectifs	- 2000,00
011 – 6288 – Autres services extérieurs	- 1000,00
012 – 64111 – Rémunération principale	+ 3000,00

Abstention	Contre	Pour
0	0	12

2020 – 02/10 – Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité de la Préfecture, via le programme ACTES

Le dispositif ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé des actes des collectivités) mis en place par le Ministère de l'Intérieur dès 2004 a été relancé le 20 octobre 2008 par le Secrétariat d'Etat chargé de la prospective et du développement de l'économie numérique. Ce dispositif permet de dématérialiser la transmission des documents entre les collectivités locales et l'Etat ; c'est-à-dire d'échanger par voie électronique sécurisée.

La Préfecture de la Charente-Maritime, dès 2006, a impulsé une dynamique afin d'encourager les collectivités locales à intégrer ce dispositif.

Le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 pris en application de l'article 139 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dispose que la collectivité territoriale qui choisit d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité signe, avec le Préfet, une convention comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission.

La mairie d'Esnandes est entrée dans ce dispositif par délibération en Février 2009 (délibération 2009 – 02/02). Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'entrer dans le dispositif

Abstention	Contre	Pour
0	0	12

Aide alimentaire : nouvelle demande

Bénéficiaire	Composition du foyer	Revenu fiscal	Ressources	Charges	Reste à vivre	Avis
-	2 adultes 3 enfants	8757	1684,34	1130,56	110,76	Favorable 12

Orientations sociales

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration définissent plusieurs axes prioritaires. Une organisation sera à définir afin de structurer le travail des différents groupes.

Axes prioritaires	Objectifs	Actions (listes non exhaustives)
Mobilité	- Permettre à chacun de pouvoir se déplacer dans Esnandes en fonctions de ses besoins et/ou de ses souhaits	- Mobilité douce, parcours adaptés (pose de bancs, rampe d'accès...) - Transport avec le mini-bus - Favoriser l'accès social aux vélos locatifs - Favoriser l'accès aux pistes cyclables
Solidarité	- Lutter contre l'isolement social - Favoriser l'inclusion de tous à la vie locale - Favoriser l'accès aux droits - Permettre l'accès à une alimentation pour tous	- Plan canicule - Repas des aînés - Distribution des chocolats - Aide alimentaire - Permettre l'acquisition d'équipements de stockage de denrées - Transport vers loisirs, culture (sport, cinéma...) bien être (coiffeur...) - Participation à la semaine bleue - Portage de livres à domicile - Cinéma intergénérationnel - Propositions de spectacles aux aînés - Création de zones de gratuité - Permettre l'acquisition de matériel informatique - Utilisation des outils informatiques
Santé	- Favoriser l'accès aux droits - Permettre l'accès à une alimentation pour tous - Prévention	- Développer la communication - Plan canicule - Aide alimentaire - Permettre l'acquisition d'équipements de stockage de denrées - Initier des ateliers thématiques de préventions (activités physiques, mémoire, adaptation du logement, alimentation...) - Favoriser l'accès social aux vélos locatifs - Favoriser l'accès aux pistes cyclables - Mobilité douce, parcours adaptés (pose de bancs, rampe d'accès...)
Communication	- Renforcer l'accès aux informations en fonction du public, des besoins et des situations - Orientation et accès aux droits - Préserver et entretenir la mémoire collective de la commune	- Lister les axes de communication - Listings des droits et des prestataires - Listing des services - Site internet - Accueil CCAS - Affichage dans les lieux stratégiques - Recueillir les témoignages des aînés

Questions diverses

Frédéric Gloria fait un point de veille sociale autour de quelques situations préoccupantes.